

**REGLEMENT DE LA COMPETITION**  
**TROPHEE LOU CAMEL 13 - SENIORS – N2-N3 / R4-R5 / R6-D7 / D8-D9 / P**

**Juge Arbitre : Gérald Carthery**

**Juge Arbitre Adjoint :**

1. Les rencontres se dérouleront suivant la réglementation en vigueur au moment du tournoi. Le tournoi est ouvert aux séries N2-N3, R4-R5, R6-D7, D8-D9 et P dans la limite de 150 joueurs. Tout participant devra être en possession de sa licence ou devra être en mesure d'attester de son affiliation auprès de la Fédération Française de Badminton pour la saison en cours.
2. Les tableaux proposés sont le Simple Homme (SH), le Simple Dame (SD), le Double Homme (DH), le Double Dame (DD) et le Double Mixte (DMX) et ce dans la mesure du possible dans chaque catégorie.
3. Les fiches d'inscriptions devront arriver accompagnées de leur règlement avant le dimanche 11 mai 2019, la date de constitution des tableaux est le mardi 13 mai 2019. Les droits d'inscription seront remboursables jusqu'au 13 mai, passé ce délai, les remboursements ne se feront qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur, ...). Le CPPH pris en compte sera celui du 13 mai 2019.
4. Chaque joueur doit se présenter à la table de marque à l'appel de son nom. Il disposera de trois minutes sur le terrain de la rencontre avant de commencer son match (test des volants, échauffement et changement de tenue). Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourrait se voir disqualifier passait un délai de cinq minutes. Et ce quelque soit le stade de la compétition.
5. Le temps de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes minimum et ce quelque soit la série.
6. Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires et/ou l'ordre. De plus, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier en fonction des circonstances de dernière minute le contenu du présent règlement. **Seul le responsable du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.**
7. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper certains tableaux et de supprimer les catégories ayant moins de huit inscrits.
8. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés pour disputer leur match, les arbitres, le juge arbitre, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs (deux maximum par joueur).
9. Les matchs de phase de poule se dérouleront en auto-arbitrage, les demi finales et les finales seront si possible arbitrées par des arbitres officiels, mais si un joueur demande un arbitre, le juge arbitre désignera un arbitre (ou faisant office) pour arbitrer le dit match.
10. Tout volant touchant une infrastructure ou élément amovible de la salle sera compté comme faute, sauf au service où il sera à remettre deux fois (soit trois services maximum).
11. Les volants officiels de la compétition sont les **RSL TOURNEY N°3** pour les volants plumes et les **Babolat Cup** pour les volants plastiques. Ils seront à la charge des joueurs (partage) conformément au Règlement Général des Compétitions.
12. **Une tenue vestimentaire correcte est exigée (cf. Règlement Fédéral).**
13. Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point de ce règlement.
14. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du règlement. Le comité d'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas de vols ou d'incidents.
15. **LE COMITE D'ORGANISATION REMERCIE PAR AVANCE TOUS LES PARTICIPANTS QUI, EN OBSERVANT LE REGLEMENT, APPORTERONT LEUR CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CE TOURNOI POUR LA JOIE DE TOUS.**